



ASSEMBLEE GENERALE

03 juillet 2011

St MALO – Domaine des Mauriers

RAPPORT FINANCIER

Année 2010-2011

A – Analyse des Comptes

Cette année, le compte de résultat est présenté avec l'an passé, N-1, ce qui va vous permettre de comparer les 2 années consécutives.

Le budget de la ligue 2010-2011 est sensiblement inférieur à celui de l'an passé. **149 441.86 €** au lieu de 153 039.81 ce qui fait une diminution de **2.4 %**.

Cette baisse n'est pas le fait du nombre de licenciés qui serait en baisse, puisque nous avons le même nombre que l'an passé, grâce, il faut le dire à la création de 3 nouveaux clubs cette année.

Comme on pouvait s'y attendre les subventions sont moins élevées. Le montant total du CNDS comprend l'aide versée pour le Road Show qui est de **7000 €**. Les dépenses afférentes à celui-ci ont été de 5 178.97 €. Ce qui porte la subvention réelle du CNDS à **22 000 €** au lieu de 27000 € l'an passé. La DRJS doit encore la somme de 4 000 € pour couvrir les dépenses du CLE.

La participation aux compétitions a été inférieure (**- 12%**), ainsi que la participation des stagiaires (**-16 %**).

La saison se termine donc avec un résultat négatif de **2000, 97 €**.

I - Produits d'exploitation

Le total des produits s'élèvent à **149 441.86 €** avec, comme toujours, pour principales ressources les licences et les subventions.

- Le montant des licences s'élèvent cette année à **98 498.25 €** dont un peu plus de la moitié sera reversé à la FFE (52 986.65 €) qui représente **66 %** des produits.
- La totalité des subventions, aides au fonctionnement de la Ligue, qui nous sont accordées sont la 2ème part importante du budget soit **26, 4%**.
- Pour les stages de formation la participation des stagiaires a été de 4 752.00 € soit (**3.2%**) des produits d'exploitation.
- Les autres postes produits correspondent à peu près pour l'ensemble à **7.6%** du budget.

II - En charges d'exploitation :

En charges d'exploitation, nous avons un total de **151 442.83 €**. Dépenses légèrement inférieures à celles de l'an passé et qui s'expliquent ainsi :

- Le reversement des licences, charge incompressible et incontournable et correspond à **36,4%** du budget.

- Les dépenses concernant les salariés : Le salaire de Corinne avec les charges, mais aussi les charges concernant le salaire du CTS du 2^{ème} trimestre 2009-2010 qui sont réglées en juillet. Les charges de personnel représentent **14,5%** du budget dépenses.
- La rémunération des interventions de l'ETR ont diminué (- 3742, 96 €).
- Le reversement de la part licence aux Comités départementaux, est de **11 649 €** et correspond à **7,7 %** des dépenses totales.
- La ligne Compétitions représente **3,5%**. Les engagements aux compétitions ont été moins nombreux, cette année, mais un seul club organisateur a dû être remboursé (282 €).
- Les autres charges sont réparties sur les diverses actions, comme le Road Show, les honoraires du CTS, la dotation à l'USEP 2009 qui n'avait pas été réglée cette année là.
- Une nouveauté, l'aide aux clubs nouvellement créés, soit HENON, REDON, ROSTRENEN. Un club n'a pas encore reçu sa dotation....

Trésorerie au 30/06/11

Compte Courant	2603.07 €
Compte courant CLE	404. 46 €
Livret d'Epargne	37 214. 05 €
Total	40 221.58 €
Chèques non débités	944.84 €
Disponible au 01/07/09	39 276.74 €

B – Budget Prévisionnel pour l'année 2010-2011

Le budget prévisionnel 2011-2012, a été élaboré avec Thierry Le Prisé en fonction des nouveaux projets prévus par le Comité directeur.

Il devrait s'élever à 165 000 €

A - Produits

Considérant les nouvelles dispositions de l'aide à l'adhésion de nouveaux licenciés dans tous les clubs, nous pouvons espérer la somme **110 000 €** entre les licences et adhésions clubs.

La subvention CNDS et ETR reste relativement stable, quant au CLE, la DRJS doit verser le solde de l'an passé (**4 000 €**). Il est prévu une augmentation considérable de la part du Conseil Régional qui jusqu'à maintenant était assez dérisoire. Une demande a été faite dans ce sens par le président de la Ligue.

Les recettes des autres postes restent quasiment inchangées par rapport à cette année.

B - Charges

Vous remarquerez que certaines charges sont prévues rester stables ou presque:

- Les dépenses action (Stages de formation tireurs, cadres, arbitres (**8 000 €**),
- Le CLE (**4 000 €**)
- Les salariés (**16 800 €**)
-

D'autres en légère augmentation comme :

- L'ETR (**8 700 €**)

- Les Comité départementaux (**12 000 €**)

Il est à noter 3 nouveaux postes que le Président a précédemment évoqués:

- La mutualisation des compétitions budgétée pour **6 000 €**
- Team Bretagne pour **7 200 €**
- L'aide aux clubs **10 000 €** (création, nouveaux adhérents).

Le reversement FFE (licences et affiliations **60 000 €**) est revu à la hausse par rapport aux recettes. En effet, la FFE a décidé d'augmenter la licence de **1 €**.

Marc LEGRAND doit vous parler d'une prévision d'augmentation pour l'année 2012-2013.

Un léger repli, cette année, justifié par des dépenses imprévues comme l'aide aux nouveaux clubs par exemple, ne met pas la Ligue en danger. La trésorerie confortable permet d'envisager l'avenir avec confiance. Des projets innovants autorisent à imaginer un développement quelque peu substantiel de l'Escrime sur notre région. Et n'est-ce pas là ce que nous souhaitons tous ?

Je vous remercie de votre attention.

Annick Rouxel
Trésorière de la Ligue d'Escrime de Bretagne